

**www.lsf.education.fr**

***BASE DE DONNEES DE TERMES DE SPECIALITE EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE***

---

**Auteurs par ordre alphabétique :**

**Jacqueline Billant,**

Docteur en linguistique

[Jacqueline.Billant@univ-nancy2.fr](mailto:Jacqueline.Billant@univ-nancy2.fr) + 33 3 83 55 04 20

CESENS-EST ★ 2, rue Joseph Piroux ★ F-54140 Jarville La Malgrange

**Catherine Claus-Demangeon,**

Chef de projets multimédias

[Catherine.Claus-Demangeon@univ-nancy2.fr](mailto:Catherine.Claus-Demangeon@univ-nancy2.fr) + 33 3 83 35 93 62

Vidéoscop -Université Nancy 2 ★ 9, rue Michel Ney ★ BP 722 ★ F-54064 Nancy Cedex

**Florence Ducreau,**

Directrice de Vidéoscop-Université Nancy 2

[Florence.Ducreau@univ-nancy2.fr](mailto:Florence.Ducreau@univ-nancy2.fr) + 33 3 83 35 09 09

Vidéoscop -Université Nancy 2 ★ 9, rue Michel Ney ★ BP 722 ★ F-54064 Nancy Cedex

**Jean-Marie Klein,**

Directeur de l'Institut des Jeunes Sourds

Directeur de l'Institut des Jeunes Sourds

[ijsmalgrange@wanadoo.fr](mailto:ijsmalgrange@wanadoo.fr) +33 3 83 55 04 20

Institut des Jeunes Sourds ★ 2, rue Joseph Piroux ★ F-54140 Jarville La Malgrange

**Jean-Marie Vanzo,**

Expert en langue des signes

[aispascomm@wanadoo.fr](mailto:aispascomm@wanadoo.fr) +33 3 83 55 64 38

AISPAS ★ 2, rue Joseph Piroux ★ F-54140 Jarville La Malgrange

**Nathalie Vaglio,**

Chargée de production

[Nathalie.Vaglio@univ-nancy21.fr](mailto:Nathalie.Vaglio@univ-nancy21.fr) + 33 3 83 35 93 62

Vidéoscop -Université Nancy 2 ★ 9, rue Michel Ney ★ BP 722 ★ F-54064 Nancy Cedex

**Résumé :** www.lsf.education.fr concerne la réalisation d'une base de données de termes de spécialité en Langues des Signes Française. Cette base de données expérimentale, diffusée gratuitement sur

Internet, met à disposition des déficients auditifs et des professionnels, un outil interactif qui leur permette à la fois de rechercher en LSF l'équivalent d'un terme de spécialité mais aussi de proposer ou de demander de nouveaux signes. Le projet répond aux besoins communicatifs d'une population qui se trouve dans une situation linguistique particulière à cause de sa déficience auditive, puisqu'elle fait ses études dans la langue écrite nationale, et communique pour l'oral aussi en Langue des Signes. Il répond à la nécessité de fournir à ce public le vocabulaire signé qui lui manque et dont il a besoin pour suivre des études

**Summary** : [www.lsf.education.fr](http://www.lsf.education.fr) is a database of specialist terms in French Sign Language (LSF), available free of charge via the Internet. This experimental database offers an interactive tool enabling deaf or hearing-impaired students and professionals to search for the LSF equivalent of a specialist term and to propose or request new signs. The project is designed to meet the needs of a population obliged to communicate in a particular linguistic context: hearing-impaired students read in the national written language, but use sign language for oral communication. The project thus addresses the need to provide students with the signed vocabulary they are lacking and which they need in order to pursue their studies.

**Mots clés** : lsf, langue des signes française, surdit , handicap, sourds, malentendants

## Préambule

En octobre 2001, l'UNIVERSITE NANCY 2, le CESENS-Est (Centre Européen d'intégration et de préparation des Sourds à l'Enseignement Supérieur de l'Est) et l'INSTITUT DES JEUNES SOURDS DE LA MALGRANGE recevaient, du CNRS et de l'Unesco, le Prix Argos Denis Diderot, pour le site «prototype» [www.lsf.univ-nancy2.fr](http://www.lsf.univ-nancy2.fr), base de données de termes de spécialité en Langue des Signes Française.

Cette distinction, obtenue pour la première fois par la France, a été décernée lors des «19èmes Rencontres Internationales de l'Audiovisuel Scientifique Image et Science», événement qui rassemble chaque année pendant quatre semaines des chercheurs venus du monde entier, des producteurs, créateurs et diffuseurs des cinq continents.

La base de données de termes de spécialité en Langue des Signes Française, a été mise en ligne dans sa version expérimentale en 2001.

L'objectif du prototype était de tester le concept imaginé afin de juger de sa pertinence et de son impact vis à vis du public cible.

Le nombre croissant de visites sur le site (12138 en 2001, 21 819 en 2002, 40268 en 2003), les nombreux contacts e-mail (980 à ce jour pour des demandes ou des propositions de signes) ont convaincu les promoteurs du projet de la légitimité de poursuivre le travail engagé. A ces raisons s'ajoutent d'une part l'amendement adopté par le Sénat le 1<sup>er</sup> mars 2004 qui reconnaît la langue des signes comme langue à part entière, et d'autre part l'intérêt manifesté par de nombreux professionnels de la surdité qui proposent de participer à la collecte des signes.

Ce document présente le projet, son contexte, ses résultats et les partenaires réunis pour sa mise en œuvre.

## Contexte du projet

### 1 - HISTORIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES

C'est en Espagne au XVIème siècle que l'on trouve les premiers éducateurs pour sourds notamment le moine bénédictin Pedro Ponce de Léon (1520-1584). Mais ce n'est qu'en 1620 que le premier livre sur l'éducation des sourds sera publié par Juan Pablo BONET (1579-1633). En Angleterre, DELGARNO (1628-1687) soutient la thèse de l'équivalence des capacités d'apprentissage chez l'enfant sourd et chez l'enfant entendant. Jacob Rodrigue PEREIRE (1715-1790), le premier éducateur français des sourds, inventeur du cornet acoustique, annonce une philosophie plus oraliste, exploite les restes auditifs et préconise la démutisation et la lecture labiale.

En 1756, l'abbé de l'Epée crée la première véritable école pour sourds. L'existence d'un code de signes gestuels structuré, utilisé par les sourds, est attestée en France au XVIIIème siècle. Le nouveau code emprunte de nombreux signes au langage gestuel des sourds.

A la même époque, en Allemagne, Samuel HEINICKE (1728-1790) s'oppose fermement à l'emploi des signes méthodiques mis au point par l'Abbé de l'Epée, ainsi que Batst GRASER (1766-1841) et Maritz HILL (1805-1874), deux éducateurs allemands.

En Amérique, tout commence lorsque Thomas Hopkins GALLAUDET (1787-1851) est envoyé en Europe par le père d'une fillette sourde pour s'enquérir des méthodes pratiquées par les meilleurs maîtres-éducateurs. GALLAUDET travaille pendant un temps avec l'Abbé Sicard (successeur de l'Abbé de l'Epée). En août 1816, il propose à Laurent CLERC, un des meilleurs élèves sourds de l'Abbé Sicard de devenir le premier professeur pour sourds dans une école américaine.

Auguste Bébien (1749-1834), filleul de SICARD, reprend la direction de l'Institut National des Sourds de Paris en 1817. Il

propose d'éduquer les sourds à un véritable bilinguisme : langage gestuel – français parlé dans la mesure du possible et français écrit.

Un important mouvement est lancé à partir de l'Institut de Paris. Les écoles de province, Bordeaux, Lyon, Nancy, Orléans, adoptent le bilinguisme préconisé par Bébien.

La multiplication des écoles pour sourds à partir de 1850 va amorcer le retour d'une éducation plus oraliste.

Des considérations d'ordre philosophique, politique et pédagogique (uniformisation des méthodes d'éducation et étouffement des langues minoritaires) conduisent le Congrès de Milan en 1880 à interdire l'usage de la langue des signes dans l'éducation des sourds.

Cette dichotomie historique, qui oppose les pratiques éducatives (oralisme et langue des signes) n'est pas pertinente compte tenu de l'hétérogénéité des publics concernés, des attentes parentales et des adaptations pédagogiques qu'il convient de mettre en place.

### 2 - EVOLUTION DES POLITIQUES D'INTEGRATION

L'évolution concomitante de la politique d'intégration et de la recherche en sciences humaines, oriente l'éducation vers des pratiques de plus en plus adaptées. Des mesures particulières pour les personnes sourdes émergent régulièrement dans les textes prévus plus largement pour les personnes handicapées.

La loi de 1975 sur l'intégration des handicapés pose les axes principaux de l'orientation et de l'insertion.

Dés lors, on constate une élévation progressive du niveau d'études et les premiers sourds accèdent à l'enseignement supérieur.

1977 : une circulaire ministérielle lève les « préconisations » du congrès de Milan.

1984 : le premier service d'éducation bilingue est créé, et le terme de « langue des signes » entre dans le vocabulaire des acteurs de l'éducation des enfants sourds.

Une circulaire en 1985 pose les conditions de l'organisation des examens pour les élèves et étudiants handicapés (elle sera réactualisée en 1985 puis en 1994).

La loi de 1987, qui porte sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées et mutilés de guerre, génère un réel mouvement socioprofessionnel vers une meilleure insertion des personnes concernées.

Parallèlement, les formations des maîtres intègrent des unités de formation spécifiques aux différents types de handicaps.

La loi de juillet 1991 introduit le terme de bilinguisme et d'éducation bilingue.

L'UV 8 de la formation de professeur spécialisé pour enfant sourd intègre une formation en langue des signes dès 1994.

Pour les sourds natifs, locuteurs de langue des signes, et pour les familles et associations de professionnels qui militent dans ce sens, cette loi est une première étape vers une reconnaissance de la langue des signes.

En 1999 est lancé le programme Handiscol pour favoriser la scolarisation des enfants handicapés en milieu dit « ordinaire ».

Dans ce continuum de l'évolution des politiques d'intégration sur ces 30 dernières années, notons que les mesures concernant la langue des signes se sont développées sur la dernière décennie seulement.

### **3 - EVOLUTION DES POLITIQUES D'INTEGRATION**

#### **3.1 - Surdité et pratiques communicatives**

480 000 enfants et adultes français constituent la population des personnes sourdes sévères et profondes. Des critères d'ordre éducatif, culturel, pédagogique et personnel conduisent ces personnes à combiner dans leurs pratiques communicatives la communication « audio-vocale » et la communication « gestuelle ».

Plus concrètement un certain nombre d'entre eux s'orienteront vers une communication où la parole sera dominante, communication que

l'on nomme à dominante oraliste. Par contre les autres s'orienteront vers une pratique plus visuelle de la communication avec une dominance de la gestuelle, que l'on nomme communication à dominante signée. C'est dans cette dernière catégorie que nous trouvons les locuteurs de langue des signes. On estime en France la population de personnes sourdes « signantes » à environ 300 000 locuteurs.

#### **3.2 - Intégration universitaire**

Sur la population de personnes sourdes, environ 10 000 ont moins de 25 ans, dont 6000 sont scolarisés au niveau élémentaire et secondaire.

Seuls quelques centaines sont actuellement engagés dans un cursus de l'enseignement supérieur. L'augmentation progressive du niveau d'études des jeunes sourds est effective depuis une dizaine d'années, grâce aux politiques liées à l'intégration. Toutefois ce nombre reste encore trop faible, surtout si l'on considère que les premiers déficients auditifs dans l'enseignement supérieur étaient des jeunes usant d'une communication à dominante « oraliste ».

Il se trouve que depuis quelques années, et grâce à l'évolution de l'accompagnement et à l'utilisation de la langue des signes, de nombreux étudiants sourds signants entrent dans l'enseignement supérieur.

La langue des signes est pour cette population un outil extrêmement efficace et particulièrement performant pour faciliter l'accès aux nouvelles connaissances présentées à l'université.

#### **3.3 - Intégration sociale**

De la même façon, la langue des signes est pour cette population un outil extrêmement important pour partager leurs connaissances et échanger avec leur environnement social.

L'accès aux connaissances grâce à des conférences, visites et autres activités culturelles traduites en langue des signes amène les personnes sourdes à une meilleure connaissance de la société, et renforce leur sentiment d'y appartenir un peu plus.

D'autre part le nombre toujours croissant de personnes entendant se formant aux pratiques de la langue des signes est un facteur très important pour la sensibilisation de l'environnement et pour un meilleur accueil

des personnes sourdes par la société qui les entoure.

### **3.4 - Intégration professionnelle**

Conjointement à la loi de 1987 faisant obligation aux entreprises de plus de 20 salariés d'intégrer dans leur personnel un certain pourcentage d'employés handicapés, le développement de l'usage de la langue des signes contribue à une meilleure intégration des salariés sourds sur leur lieu de travail. L'intervention d'interprètes en langue des signes dans les réunions professionnelles et la formation des collègues volontaires au langage signé rapprochent fortement des personnes qui jusqu'alors se sentaient trop différentes pour échanger autre chose que des banalités.

D'autre part l'accessibilité des personnes sourdes à la formation continue ou permanente par un accompagnement en communication (avec la langue des signes) est incontestablement une réelle avancée vers une promotion de l'individu. L'aide de l'A.G.E.F.I.P.H pour la réalisation de ces accompagnements a permis aux entreprises concernées de considérer ces salariés handicapés-sourds de manière tout à fait équivalente aux autres grâce aux formations qui leur ont été accordées (souvent pour la première fois de leur carrière). L'ensemble de ces formations, où l'on utilise la langue des signes, contribuent fortement à ce que les responsables et collègues «entendants» modifient en profondeur les représentations plutôt restrictives qu'ils avaient des personnes sourdes.

## **4 - EN EUROPE**

La plupart des pays européens sont d'accord pour reconnaître la nécessité d'une meilleure accessibilité des personnes sourdes vers l'enseignement supérieur et d'une meilleure insertion sociale et professionnelle de ces personnes.

La langue des signes entre dans divers textes de lois et de préconisations ministérielles. Elle fait même l'objet en France de la mise en place d'un référentiel de compétences en langue des signes.

Les observatoires des différents pays préconisent la réalisation d'outils spécifiques

dont les objectifs sont d'apporter à tous les locuteurs les moyens de découvrir, d'apprendre ou de perfectionner cette langue.

On assiste, depuis quelques années, avec le développement des nouvelles technologies, à l'apparition sur le marché d'une multitude de produits (cédéroms, cassettes vidéos, publications), centrés sur la langue des signes. Les télévisions intègrent également dans leurs programmes, et de plus en plus souvent, des sujets et des émissions où la langue des signes est présente.

En dix ans, les fédérations et les associations de sourds ont œuvré activement à la reconnaissance par la loi, du statut de la langue des signes comme une langue à part entière.

C'est chose faite, en France, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2002, comme vient de le confirmer un amendement voté par le Sénat le 1<sup>er</sup> mars 2004, qui stipule : « La langue des signes française est reconnue comme une langue à part entière. Le Conseil Supérieur de l'Education veille à la diffusion de cette langue au sein de l'administration et des établissements d'enseignement scolaire, ordinaires et spécialisés. Elle peut être choisie par les élèves comme langue vivante étrangère ou comme matière optionnelle au baccalauréat, ainsi qu'aux examens et concours publics ».

C'est également le cas en Allemagne depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002, avec la signature du code social IX. La loi fédérale sur l'intégration des handicapés poursuit dans cette voie. Dans le paragraphe 6 de l'article 1 (Langue des signes et autres aides de communication) il est écrit que « La langue des signes allemande est acceptée comme langue individuelle. »

Concernant les étudiants sourds intégrant les cursus universitaires en Europe, leur nombre a triplé en 5 ans.

Les associations d'étudiants sourds tiennent chaque année leurs assemblées nationales, et leur rapprochement au sein d'une fédération européenne est effectif aujourd'hui.

Dans toutes les organisations associatives et fédératives, et quel que soit leur pays d'origine, la revendication reste la même : une meilleure accessibilité de la langue des signes

à l'université et son introduction officielle dans les champs de la vie quotidienne et citoyenne.

Le nombre croissant d'initiatives et de préconisations officielles conduit à imaginer qu'à terme, la langue des signes entrera dans un processus de standardisation.

## 5 - QUELQUES DONNEES LINGUISTIQUES

Le statut particulier de la langue des signes, dû à la fois à son histoire, et à l'hétérogénéité de ses locuteurs, fait qu'elle présente sur le plan linguistique des spécificités qu'il convient d'évoquer.

Langue orale de tradition orale, elle a été principalement utilisée dans le langage quotidien et possède un matériel lexical essentiellement limité aux échanges familiaux. Par ailleurs, cette langue étant exclusivement visuelle, puisqu'il n'existe pas de forme écrite, elle connaît un phénomène constant d'évaporation ainsi que d'importantes variantes locales ou régionales.

Face à l'arrivée des personnes sourdes, et principalement des étudiants, dans des champs nouveaux de connaissance, et pour résoudre les problèmes de compréhension qu'ils rencontrent dans les disciplines spécialisées, la présence d'un accompagnateur-interprète est nécessaire. Des termes de spécialité en langue des signes doivent alors être imaginés pour répondre aux besoins ponctuels rencontrés, puis disparaissent dès que la relation étudiant-interprète s'achève. En d'autres lieux, l'on sait que des signes différents apparaissent pour répondre au même besoin et qu'ils disparaissent de la même manière. L'éloignement géographique des étudiants qui suivent des cursus identiques, leur petit nombre et la rareté des dispositifs technologiques mis à leur disposition pour

communiquer entre eux renforcent l'isolement de cette population.

## 6 - UNE OPPORTUNITE TECHNOLOGIQUE

Cette langue qui ne peut être écrite, peut être filmée. Ce partage si difficile à mettre en place entre tous les locuteurs concernés peut bénéficier du développement d'Internet. Enfin la difficile mise en interrelation des locuteurs, des chercheurs, des interprètes et des personnes sourdes signantes peut trouver une solution grâce aux technologies nouvelles. Cette opportunité d'atténuer à plusieurs niveaux les effets de la surdité sur l'accessibilité à la connaissance nous paraît donc tout à fait importante à saisir.

C'est le cumul de ces considérations historiques, politiques, linguistiques et technologiques qui a amené l'Université Nancy 2, le Centre Européen d'intégration et de préparation des Sourds à l'Enseignement Supérieur de l'Est (CESENS-Est) et l'Institut des Jeunes Sourds de la Malgrange à imaginer le projet de réalisation d'une base de données de termes de spécialités en Langue des Signes Française.

Un prototype de 452 signes a été mis en ligne (<http://www.lsf.univ-nancy2.fr>) en 2001 afin de tester le concept imaginé et d'évaluer sa pertinence vis à vis du public cible. Le nombre croissant de visites sur le site (12138 en 2001, 21 819 en 2002, 40268 en 2003), les nombreux contacts e-mail (980 à ce jour pour des demandes ou des propositions de signes) ont convaincu les promoteurs du projet de la légitimité de poursuivre le travail engagé.

# Présentation du projet

## 1 - DEFINITION

Le projet concerne la réalisation d'une base de données de termes de spécialité en Langue des Signes Française, accessible gratuitement via Internet. L'utilisateur peut y rechercher un signe mais aussi proposer des signes qu'il utilise déjà afin qu'ils soient intégrés dans la base. Chaque signe est représenté par une ou plusieurs séquences vidéos associée(s) à une représentation graphique de la configuration de la main. Selon les besoins, un message-texte ou une courte phrase signée en vidéo peuvent préciser une particularité du signe, ou le champ sémantique couvert par le signe en cas de polysémie du mot. Les signes seront référencés par mot, par ordre alphabétique, par champ disciplinaire selon les filières d'enseignement, et également par configuration de la main.

Une maquette « grandeur nature » a été développée et mise en ligne en 2001 afin de recueillir l'avis du public sur l'offre de service imaginée par les promoteurs du projet. 452 signes y sont référencés de manière ouverte c'est à dire sans privilégier l'une ou l'autre des disciplines. L'engouement des internautes et leur retour sur cette expérimentation permet aujourd'hui d'envisager la poursuite des travaux.

## 2 - DUREE

Le projet final sera développé sur 4 ans, de la manière suivante :

- Année 1 : Refonte du prototype en regard du retour d'expérience et des évolutions technologiques actuelles, mise en place d'une organisation en vue de l'industrialisation du site, mise en ligne de 1000 nouveaux signes dans des disciplines pré-définies pour une montée en charge massive, matière après matière.
- Année 2, 3, 4 : Mise en ligne de 3 000 signes (1000 par an) dans d'autres disciplines redéfinies en fonction des besoins (ex : étudiants sourds inscrits dans certaines filières), actualisation

technologique et mise en place d'un modèle économique.

## 3 – PUBLIC

Les groupes cibles, à qui s'adresse le produit, sont :

### Chez les personnes sourdes :

- Les personnes sourdes engagées dans des études à tout niveau de leur scolarité, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, et qui ont besoin de trouver les signes correspondant aux concepts qui leur sont présentés dans le cadre de leurs études.
- Les personnels spécialisés intervenant dans des organismes de formation et d'éducation pour enfants ou adultes sourds.
- Les personnes qui enseignent la langue des signes.
- Les salariés, dans le cadre de leur activité dans l'entreprise pour leur formation continue ou la préparation de projets professionnels.
- Toute personne souhaitant consolider les connaissances acquises lors de conférences ou événements culturels traduits en langue des signes

### Chez les personnes non sourdes, sont concernées directement :

- Toutes les personnes qui interviennent dans l'éducation et la formation des enfants et adultes sourds : parents, enseignants et éducateurs spécialisés, interprètes, mais aussi tout enseignant du milieu non spécialisé qui accueille dans sa classe un élève ou un étudiant sourd en formation initiale ou continue.
- Toute personne et tout organisme qui peut être amené à rencontrer ou à former des personnes sourdes : services publics (administrations, hôpitaux, transports...). Les listes de signes par disciplines

répondent particulièrement bien à cet objectif.

- Tout collègue ou responsable de formation des milieux d'activité professionnelle des salariés sourds.
- Toutes les personnes engagées dans une démarche d'apprentissage de la langue des signes, et tout chercheur en linguistique, sociologie, psychologie ou didactique, intéressé par les pratiques communicatives en langue des signes, et toute personne de l'environnement des personnes sourdes manifestant un intérêt à leur égard (fratrie, famille élargie, amis, camarades, voisinage...).

#### 4 – BESOINS AUXQUELS LE PROJET REpond

Le projet répond à des besoins communicatifs non satisfaits d'une population évoluant dans une situation linguistique très particulière. Sa communication avec l'environnement reste laborieuse et sa maîtrise des outils (langue écrite et langue parlée) reste très imparfaite. Cette situation limite fortement l'accessibilité de cette population à la connaissance « partagée ».

Le projet, en proposant un lexique gestuel couvrant des champs « ignorés » par les outils traditionnels, permet, et de perfectionner la langue signée, et d'établir les liens cognitifs avec la langue écrite et la langue parlée.

#### 5 – OBJECTIFS

Les objectifs généraux du projet sont :

**De faciliter l'accès aux connaissances et de promouvoir ainsi l'intégration des sourds** à tous les niveaux de compétences. Ce projet aura un impact évident sur les étudiants sourds engagés dans des études supérieures, et sur toute personne engagée dans un parcours de formation, dans la mesure où il leur offre un recueil de termes de spécialité inexistant à l'heure actuelle, et qui ira en s'enrichissant par la mise en commun et les interactions qu'il permet.

En donnant la possibilité de traduire les enseignements en langue des signes dans un

vocabulaire précis, il favorise la compréhension et la mémorisation des concepts, et facilite l'accès aux connaissances **en aplanissant un peu** les différences induites par la surdité et l'inégalité des personnes sourdes devant les études. Cet outil ne se limite pas aux étudiants, mais présente un intérêt identique pour les élèves des enseignements secondaires, voire primaires, ainsi que pour les publics sourds en formation continue.

L'établissement d'un lexique de spécialité riche et varié accessible gratuitement via Internet permettra à toute personne sourde **d'envisager plus facilement une formation continue**, à laquelle un travailleur a normalement droit, avec l'accompagnement d'un interprète.

En participant à l'élaboration de cette base de signes, les personnes sourdes qui contribuent à la collecte des signes et au tournage des vidéos font **un véritable travail d'analyse de la langue** et acquièrent une meilleure conscience linguistique, très formatrice pour eux-mêmes et qui rejaillira à terme sur la communauté des sourds. La langue ne leur ayant jamais été enseignée, ils l'utilisent intuitivement sans avoir conscience de ses modes de fonctionnement. La collecte des signes constitue une bonne initiation à la recherche linguistique, à laquelle peu de personnes sourdes étaient associées jusqu'à présent, et une reconnaissance valorisante par rapport à la situation antérieure de ces personnes.

**D'observer l'émergence de signes** de spécialité et de les capitaliser. Grâce au produit mis en place, les signes de spécialité, qui se créaient et qui disparaissaient jusqu'à présent, pourront être stockés dans un outil accessible à tous.

**De favoriser le développement de l'apprentissage** (et de l'enseignement) de la langue des signes, qui en est à ses débuts, et manque encore d'outils pédagogiques appropriés, notamment au niveau du perfectionnement en langue de spécialité.

**D'améliorer le niveau de compétences de l'étudiant sourd dans la langue nationale écrite**, par un mouvement de va et vient entre les deux langues. Les étudiants sourds se trouvent constamment placés en situation de bilinguisme, puisqu'ils suivent des enseignements dans la langue écrite de leur pays et qu'ils utilisent pour leurs besoins communicatifs à l'oral la langue des signes. L'outil pédagogique présenté ici joue constamment sur les deux modalités langue écrite / langue des signes. On est en droit de penser que cette constante mise en parallèle des deux langues, ainsi que le travail effectué sur la base de termes de spécialité, auront également un effet bénéfique sur la maîtrise de la langue écrite chez les étudiants concernés.

**De fournir aux enseignants** des différentes disciplines les moyens de mieux faire appréhender par les étudiants les contenus de leur discipline.

## 6 – APPROCHE PEDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE

### 6.1 – Introduction

L'approche pédagogique et didactique générale du projet repose sur un **travail d'ethnolinguistique**.

Nous sommes en présence d'une **langue visuelle et sans écriture**, la langue des signes de spécialité, dont il faut collecter les signes qui émergent en permanence.

Ce travail permettra d'enrichir cette langue et ainsi d'en capitaliser l'expression. Née de l'intercommunication de la vie quotidienne des regroupements de personnes sourdes, elle explose aujourd'hui grâce à la créativité de ses locuteurs confrontés aux champs nouveaux qu'ils rencontrent, tant dans la vie sociale que professionnelle.

La mise à disposition des signes, auprès des étudiants sourds et des usagers de la langue des signes, doit être effectuée à l'aide de différents moyens pédagogiques.

Les questions, qui se sont donc posées, sont les suivantes :

- Comment collecter ces signes qui émergent et qui risquent de disparaître à court terme ?
- Comment les restituer de manière à ce que les usagers puissent les visualiser ?
- De quelle manière les répertorier et comment les stocker ?
- Comment pérenniser le produit ?
- Comment l'exploiter ?

Pour répondre à ces questions, plusieurs choix pédagogiques ont donc été arrêtés.

### 6.2 – La collecte des signes

L'approche choisie a été de les collecter là où ils se créent, c'est-à-dire : auprès des étudiants sourds inscrits dans les universités et auprès des interprètes qui les accompagnent dans leurs études, mais aussi dans les lieux de discussion des personnes sourdes (réunions, colloques, conférences, lieux de formation, de recherche, etc.). Rechercher les signes à la source, contribue à rester au plus près des pratiques usitées, et met en évidence un capital de créativité et d'ingéniosité linguistique jamais encore constaté.

Un groupe de validation, constitué d'experts (sourds ou non) permet de repérer les signes qui obtiennent la plus grande faveur des locuteurs, et ainsi de ne proposer que ceux qui «avancent», laissant de côté ceux qui, «plus anciens» ne sont quasiment plus utilisés par les usagers de la langue des signes.

### 6.3 – La restitution des signes

Un signe se définit par différents paramètres : la configuration de la main, son emplacement, le mouvement effectué, mais aussi la rapidité du mouvement, son orientation dans l'espace ainsi que l'expression du visage.

Ces paramètres sont les caractéristiques de réalisation de tout élément de la langue des signes.

Le choix s'est donc porté sur une représentation vidéo (plutôt qu'une représentation graphique ou en images 3D) car elle permet de rendre compte le plus fidèlement possible des différentes caractéristiques du signe citées ci-dessus. En

effet la dimension vivante de ce mode de restitution en fait un modèle tout à fait reproductible par celui qui le visionne. La vidéo permet de conserver la dimension humaine de la personne «parlante», ce qui favorise le transfert et l'appropriation du signe par la personne sourde. L'image 3D au contraire ne peut pas reproduire à la fois les positionnements du buste, les mouvements du signe, l'expressivité du locuteur. De plus la polysémie propre aux contextes en présence est immédiatement perçue par les postures du locuteur signant. Cette dimension de pluri-simultanéité ne peut être rendue que par un être vivant la communication qu'il est en train d'effectuer.

Il est important de signaler que lorsque la vidéo du signe semblera insuffisante pour préciser ses conditions d'utilisation ou ses limites sémantiques, les indications ou explications nécessaires seront apportées soit par un petit texte, soit par une mise en contexte dans une courte énonciation filmée.

#### **6.4 – La classification des signes**

La langue des signes, langue d'adaptation due à la surdit  des locuteurs, se construit et  volue dans le contexte plus large de la langue nationale. N'oublions pas que les personnes sourdes sont constamment en situation de bilinguisme. Elles  tudient dans la langue de leur pays mais utilisent la langue des signes pour leurs besoins communicatifs.

Nous avons donc choisi d'exprimer le sens de chaque signe par son  quivalent dans la langue nationale, un mot (ou une expression) pour un signe. N anmoins, il ne s'agit pas d'une traduction terme   terme, car la langue des signes ne fonctionne pas par mots mais par notions. Les signes lexicaux repr sentent une notion s mantique et peuvent ensuite  tre d clin s sous forme nominale, verbale, voire qualificative en fonction du contexte linguistique en conservant la m me r alisation sign e. Par exemple, le m me signe exprime   la fois :

- le nom «le nucl aire» et l'adjectif « nergie nucl aire»,
- le nom «la recherche» et le verbe «rechercher».

La m thode de classification des signes dans la base r pond   des exigences p dagogiques : faciliter la recherche d'un signe dans la base de donn es, mais aussi favoriser sa reproduction, son apprentissage, sa m morisation et son r emploi.

Pour r pondre aux besoins des  tudiants, qui suivent un cursus d' tude sp cifique et qui ont besoin de conna tre le vocabulaire sign  de la mati re qu'ils  tudient, la classification par disciplines et par champs disciplinaires est la solution la mieux adapt e. Elle leur permettra de pr parer leur travail en parcourant la liste des signes et des termes de la sp cialit   tudi e dont ils vont avoir besoin. Il en va de m me des adultes en situation de formation continue ou de communication professionnelle.

Pour conna tre le signe correspondant   un mot qui a  t  employ  en cours, en conf rence, ou rencontr  dans un document  crit, la classification par liste alphab tique est n cessaire.

Pour des besoins d'observation, d'ex cution exacte et d'analyse du signe l'utilisateur pourra avoir recours   une classification par configuration de la main.

#### **6.5 – Pourquoi l'Internet ?**

Enfin, les personnes sourdes  tant de grands consommateurs d'Internet,   la fois pour communiquer entre eux et pour rechercher de l'information dont ils sont priv s par ailleurs (pas de radio, t l vision pas toujours accessible par manque de sous-titrage), l'outil en ligne est donc le support le mieux adapt  au public vis  et aux objectifs que nous nous sommes fix s. L'interactivit  et la rapidit  des  changes que permet l'Internet correspond tout   fait   la r alit  de cette langue. Le sentiment d'imm diat t  g n r  par la vid o et les  changes e-mail correspond tout   fait   cette dimension particuli rement vivante de la langue des signes.

#### **6.6 – L' volution du site**

La collecte des signes en temps r el permet d'acc l rer le processus d'enrichissement de la langue.

Par ailleurs la possibilit , qui est offerte aux utilisateurs de proposer des signes   int grer  

la base de données (via la messagerie) en les impliquant dans le processus d'enrichissement de leur langue, favorisera le développement du site et son inscription dans la durée.

## 7 – EN QUOI LE PROJET EST-IL INNOVANT ?

Il existe sur le marché du multimédia des produits véhiculaires de la langue des signes. Ce sont des supports CD-Rom, des cassettes vidéos, voire quelques sites issus du milieu associatif ou éducatif. Tous ces outils proposent les signes inhérents aux registres de la vie quotidienne, voire aux registres spécifiques des domaines de la surdité (éducation, rééducation, association...).

Le projet aborde directement les **terminologies spécifiques** des disciplines d'enseignement, domaine où il existe de réels besoins, et permet ainsi d'accompagner l'augmentation du niveau d'études et de formation professionnelle des sourds et d'enrichir la langue des signes.

Il est **interactif**, et tient constamment compte des réactions des utilisateurs, de leurs besoins et de leurs offres, et cette interactivité contribue, par le fait même de son existence, à en accélérer le processus.

Ce sont les usagers eux-mêmes qui procèdent à sa constitution en proposant les signes qu'ils ont produits.

La classification qu'il propose par configuration de la main est originale, alors que le référencement par ordre alphabétique de la langue de référence est d'usage.

Il est **ouvert et évolutif**, sa conception permettant d'ajouter quotidiennement et de façon aisée un signe nouveau dès qu'il est trouvé.

## 8 – ORGANISATION DES INFORMATIONS

Structurellement l'application est composée d'un module principal «Rechercher un signe» et de 3 modules secondaires «Proposer un signe», «Ecrivez-nous» et «Qui sommes-nous». Cette structure privilégiera l'interaction. En ce sens, l'utilisateur peut, sur tous les écrans du programme, passer d'un module à un autre.

Pour chaque terme recherché, la base de données présente une ou plusieurs vidéos du signe et une représentation graphique de la configuration de la main. Chaque fois que ce sera nécessaire, des précisions quant au contexte, aux limitations d'emploi, seront apportées soit par un court texte écrit, soit par une illustration en vidéo.

Si plusieurs signes d'intérêt égal ont été trouvés ou proposés pour un même mot, les différentes occurrences seront présentées dans la base, et c'est l'utilisateur qui décidera, comme dans toute langue vivante, quel signe lui convient le mieux. A cet effet le programme lui demandera d'indiquer sa préférence à des fins statistiques. La base jouera ainsi son rôle d'observatoire de cette langue en émergence.

Afin de mettre à la disposition des utilisateurs différents moyens d'accéder aux signes, 4 systèmes de recherche ont été prévus :

- Recherche par ordre alphabétique : l'utilisateur parcourt un abécédaire pour accéder au(x) signe(s).
- Recherche par mot : l'utilisateur tape son mot et le valide pour accéder au(x) signe(s).
- Recherche par matière : l'utilisateur accède aux signes après avoir sélectionné dans deux menus déroulants un champ disciplinaire et une discipline.
- Recherche par configuration de la main : l'utilisateur accède aux signes après avoir sélectionné une représentation graphique.

L'utilisateur peut également, par l'intermédiaire d'un formulaire à remplir en ligne, proposer ou demander de nouveaux signes et poser des questions, même s'il ne dispose pas d'une messagerie personnelle. Cette fonctionnalité doit servir de vecteur de communication pour les membres de la communauté des sourds (entre eux et avec leur environnement social et professionnel) au niveau national. Cette fonctionnalité apporte également au dispositif une réelle interactivité, tenant compte des réactions des utilisateurs, de leurs besoins et de leurs offres. La messagerie assure le contact permanent entre ceux-ci et le public cible.

## Partenaires du projet

### 1 - PARTENAIRES OPERATIONNELS DU PROJET

#### 1.1 – Vidéoscop - Université Nancy 2

*Pour le montage du dossier, la recherche de partenaires financiers, le management, la conception médiatique, la réalisation audiovisuelle et multimédia, et la gestion du site*

Chef de projet multimédia (Catherine Claus-Demangeon), chargée de production (Nathalie Vaglio)

Vidéoscop est le centre de production vidéo et multimédia de l'Université Nancy 2.

Il intervient essentiellement dans le domaine de la médiatisation des savoirs pour l'enseignement et la formation. Son champ de compétence est double : ingénierie de la formation et technologies de la communication.

Son activité s'insère dans la politique de développement de la Formation Ouverte et à distance menée par l'Université (Lorraine Université Ouverte). Elle s'insère également dans des actions nationales (Les Amphis de France 5) ou européennes.

Vidéoscop apporte à ses partenaires ses compétences aux différents stades d'avancement des projets : ingénierie de dispositifs de formation intégrant les technologies de communication, développement de ressources pédagogiques audiovisuelles et multimédias, production de programmes télévisés pour la diffusion des savoirs.

#### 1.2 – Cesens-Est

*Pour l'idée du projet, la conception scientifique et la recherche de partenaires pédagogiques*

Responsable pédagogique (Jacqueline Billant)

Le CESENS-EST, Centre Européen d'intégration et de préparation des Sourds à l'Enseignement Supérieur de l'Est, a été créé le 28 juin 1993. Association loi 1901, présidée par Jacqueline Billant, l'organisme rassemble des universités, des personnes qualifiées, des usagers (étudiants et parents), des représentants des milieux socio-économiques, des personnes intéressées par l'insertion des étudiants sourds.

Sa vocation est :

- de soutenir et compléter l'action des services publics dans leurs initiatives visant à l'insertion des jeunes sourds à l'enseignement supérieur,
- d'améliorer les conditions matérielles et morales dans lesquelles des sourds et des malentendants effectuent leurs études supérieures,
- de développer et contribuer à créer des enseignements supplémentaires de soutien, de promouvoir l'insertion professionnelle des sourds et malentendants diplômés,
- d'engager et soutenir toute action d'information, de recherche pédagogique, technologique ou médicale concernant l'intégration des sourds et des malentendants.

#### 1.3 – L'Institut des Jeunes Sourds de la Malgrange

*Pour la conception scientifique, la recherche de partenaires pédagogiques, la collecte des signes, la coordination des groupes scientifiques et techniques*

Coordinateur pédagogique et scientifique (Jean-Marie Vanzo)

L'Institution des Jeunes Sourds a été fondée en 1827 par Monsieur Joseph PIROUX. Sa vocation a toujours été l'enseignement et l'éducation des jeunes sourds.

Les documents de l'époque attestent du même intérêt pour la recherche et les innovations que les engagements actuels. L'évolution de ces dernières décennies et la volonté permanente d'œuvrer pour le plus grand intérêt des «sourds», a conduit l'Institut à constituer un département d'aide à l'insertion et à la promotion des personnes sourdes en 1988 (A.I.S.P.A.S).

L'Institut des Jeunes Sourds initie et soutient de nombreux projets dont les objectifs contribuent à améliorer les conditions des personnes sourdes, et notamment des futurs étudiants, puisqu'il engage des moyens en personnel et en logistique dans le fonctionnement du Centre Européen d'intégration et de préparation des Sourds à l'Enseignement Supérieur de l'Est (CESENS-EST).

#### 1.4 – Remarques

A ces partenaires institutionnels, il conviendra d'ajouter des groupes de professionnels de la surdité, essentiellement des enseignants spécialisés qui sont amenés à accompagner de jeunes sourds en intégration dans des établissements scolaires ordinaires, mais aussi des enseignants du milieu ordinaire qui accueillent des élèves sourds, ainsi que des interprètes. Plusieurs d'entre eux, déjà sensibilisés à cette problématique et engagés dans un travail de réflexion sur la nécessité de développer le lexique de spécialité en langue des signes, ont proposé de collaborer au travail de collecte des signes dans la ou les spécialités qui les concernent.

## 2 – COMITE SCIENTIFIQUE ET DE PILOTAGE

### 2.1 – Comité scientifique

#### Présidente :

**Jacqueline Billant** : Présidente du CESENS-Est, Docteur en linguistique, Responsable pédagogique du projet LSF

#### Membres – Experts :

**Jean-Marie Vanzo** : Expert en langue des signes, Chef de Service AISPAS (Aide à l'Insertion Socioprofessionnelle et à la Promotion des Adultes Sourds) - Coordinateur pédagogique et scientifique du projet LSF

**Françoise Chastel** : Experte-enseignante en langue des signes, spécialisée en poésie et histoire

**Christiane Fournier** : Interprète-experte-enseignante en langue des signes, spécialisée en droit et pédagogie

**Bernard Dumont** : Consultant expert en nouvelles technologies éducatives

**Philippe Riley** : Professeur des Universités, expert en linguistique, Directeur du Centre de Recherche et d'Applications Pédagogiques En Langues (CRAPEL)

**Eufémia Ragot** : Directrice des services pédagogiques de l'Institut des Jeunes Sourds de la Malgrange

### 2.2 – Comité de pilotage

#### Membres - Promoteurs

**Michel Lucius** : Professeur des Universités, Président du Pôle Universitaire Européen, ancien président du CESENS-Est

**Jean-Marie Klein** : Directeur de l'Institut des Jeunes Sourds de la Malgrange

**Catherine Claus-Demangeon** : Chef de projet multimédia à Vidéoscop

## 3 – PARTENAIRES FINANCIERS DU PROTOTYPE

Université Nancy 2

Institut des Jeunes Sourds de la Malgrange

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (Direction de la Technologie)

Conseil Régional de Lorraine

Conseil Général de Meurthe-et-Moselle

Avec le soutien du Pôle Universitaire Européen Nancy-Metz